

# Plan de formation

**Le plan de formation** (à l'initiative de l'employeur) rassemble l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur pour ses salariés. Si l'action de formation est retenue par l'entreprise au titre du plan de formation, celle-ci prendra en charge le coût de la formation.

Plus d'informations sur: [plan de formation](#).

Mis à jour le 12 juillet 2017

<https://formation-continue.parisnanterre.fr/plan-de-formation-783166.kjsp?RH=1499675096592>